

ANNEXE B

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE

ENTENTE CANADA - MANITOBA RELATIVE AUX SERVICES EN FRANÇAIS 2005-2006 – 2008-2009

PROJET SPÉCIAL 2006-2007 ET 2007-2008

Conformément au paragraphe 4.2 de l'Entente Canada-Manitoba relative aux services en français – 2005-2006 – 2008-2009, le Canada contribuera financièrement à la réalisation du projet décrit ci-après.

Titre du projet : **Implantation globale de l'image de marque dans l'ensemble des municipalités bilingues du Manitoba**

Durée : Du 1 janvier 2007 au 31 mars 2008

Objectifs :

- Mettre en évidence la présence du bilinguisme au Manitoba;
- Partager le principe de la valeur ajoutée du bilinguisme;
- Démontrer comment la dualité linguistique comporte des avantages appréciables;
- Renforcer le réseau des municipalités bilingues du Manitoba;
- Contribuer au développement et au progrès de chacune de ces communautés;
- Contribuer à l'épanouissement du Manitoba.

Résultats prévus :

- Appropriation de l'image de marque par les entreprises, les organismes, la collectivité et les agences gouvernementales;
- Sensibilisation à la présence du bilinguisme au Manitoba et à la valeur ajoutée du français;
- Meilleur niveau de compréhension et de respect mutuel;
- Dialogue constructif et grandissant entre les deux communautés linguistiques;
- Valorisation et plus grande utilisation des deux langues officielles.

Budget prévu :

	<u>2006-2007</u>	<u>2007-2008</u>	<u>Total</u>
Salaires	40 000 \$	---	40 000 \$
Honoraires	20 000 \$	---	20 000 \$
Publicité/marketing	296 812 \$	156 812 \$	453 624 \$
	-----	-----	-----
TOTAL	356 812 \$	156 812 \$	513 624 \$
Contribution du Canada	200 000 \$	0 \$	200 000 \$
Contribution du Manitoba/municipalités	156 812 \$	156 812 \$	313 624 \$
	-----	-----	-----
TOTAL	356 812 \$	156 812 \$	513 624 \$

* Ce projet spécial a été approuvé le 2 mars 2007.